ROUBAIX

BILLET DU JOUR

On prétend que les affaires commerciales vont reprendre un peu. Ce ne serait vraiment pas dommage pour les ouvriers, car la misère pour eux devient de plus en plus noire.

Ce qui le prouve, c'est l'afflux de malheureux qui vont au bureau de Bienfaisance.

La dernière distribution de pains en a comporté 182 de plus que la précédente et, cette semaine, 27 familles nouvelles, formant un total de 121 personnes, se sont fait inscrire à l'établissement charitable.

N'est-ce pas triste, cette situation ?

C'est parce que les magasins sont pleins partout, que les travailleurs sont obligés de chômer. Oui, paradoxe bien significatif, c'est quand il y a trop de tout, que ceux qui produisent tout sont obligés de mourir de faim.

Et il se trouve des Chatteleyn pour dire que les socialistes ont tort de vouloir transformer une société semblable qui, pour eux, — nous le savons bien — est la meilleure des sociétés !

C'est à se demander où irait l'humanité si les choses devaient continuer à aller comme elles vont...

⁂

— « Nous craignons les funestes conséquences de « l'enseignement neutre » — lisez de l'école laïque — disent les membres du prétendu comité ouvrier « Jus ice Egalité » dans la lettre qu'ils ont envoyée hier au citoyen Carrette, maire.

Voilà bien le bout de l'oreille qui perce. Au fond, les instigateurs de la campagne qui se fait en ce moment tendent bien plus à faire de la propagande pour les écoles catholiques que pour secourir les malheureux.

Il n'y a de doute pour personne que ce sont les gros richards ultramontains de Roubaix, aidés en cela par tous les ensoutanés qui font agir le comité « Justice-Egalité. » Si vraiment, ils ont tant l'amour des malheureux qu'ils le proclament, que ne leur font-ils l'aumône de quelques milliers de francs avec lesquels on pourrait vêtir tous les enfants pauvres des écoles catholiques.

Voyons, un bon mouvement, MM. les capitalistes catholiques. Mettez donc en pratique les principes que vos curés prêchent dans les églises. Donnez aux malheureux enfants, dont vous exploitez cyniquement les pères dans vos usines. Vous ne leur rendrez jamais la centième partie de ce que vous leur volez quotidiennement.

⁂

La grande rage des cléricaux, c'est de voir que leurs écoles primaires se dépeuplent, au profit des écoles laïques. Et ils craignent les conséquences de cet état de choses.

Ils ne pourront bientôt plus subjuguer les cerveaux des enfants et les diriger à leur façon. Et ils savent que ceux qui auront pu échapper à leur néfaste tutelle, ne croiront plus qu'ils doivent souffrir en ce monde pour jouir au delà de la mort, d'un paradis chimérique.

Vous avez trop longtemps fait croire aux travailleurs qu'ils étaient nés pour être des souffre-douleur. Vous craignez que du jour où ceux-ci auront conscience qu'ils sont tout sur terre et qu'ils ont droit à tout, ils ne se révoltent contre ceux qui sont cause de toutes leurs misères et ne se débarrassent d'eux comme on se débarrasse des parasites. Et voilà ce qui explique votre conduite, messieurs les cléricaux.

Vous craignez la vérité, la lumière, la justice et vous voudriez, comme toujours vous l'avez fait, mettre tout cela sous le boisseau.

Avouez que la municipalité socialiste serait bien niaise, bien peu digne de son rôle si elle tombait dans votre piège grossier.

L. BAILLEUL.

ERRATUM. — Dans le fait que nous avons fait paraître hier, sous le titre « Fanfaronnades de ratichons », se trouvait un passage qui était incompréhensible par suite de quelques lignes oubliées par la composition. Nous rétablissons aujourd'hui, pour nos lecteurs, ce que nous avons écrit :

« C'est aussi que ces ouvriers sont allés il y a quelques jours, chercher une réponse à une pétition qu'ils avaient adressée au citoyen Carrette et que, n'ayant pas obtenu satisfaction, ils lui adressent une lettre injurieuse et idiote que les journaux réactionnaires publient ce matin.

« Nous n'attaquerons pas les ouvriers du comité « Justice Egalité » qui sont sûrement obligés de « marcher » s'ils ne veulent pas perdre leur travail et leur pain, mais nous dirons à ceux qui tirent les ficelles qui les font mouvoir qu'ils sont véritablement mal venus de parler de justice et d'égalité.

UNION ÉLECTORALE RÉPUBLICAINE SOCIALISTE

La réunion mensuelle de la 11e section n'aura pas lieu aujourd'hui, samedi 11 courant ; EXCEPTION EST FAITE POUR LES DELEGATIONS.

Prière aux délégués de n'y pas manquer, à huit heures très précises.

PARTI OUVRIER. - SECTION ROUBAISIENNE

Le groupe l'Avant-Garde se réunira dimanche 12 décembre, à 6 heures du soir, chez le citoyen Louis Catrice, Grande-Rue, 93. Question importante.

— La fédération des groupes de l'Epeule se réunira en assemblée extraordinaire le dimanche 12 courant, à 9 h. 1/2 du matin, chez le citoyen Arthur Mansart, rue de l'Epeule, 77.

Ordre du jour très important.

— Réunion du groupe de l'Entrepont, ce soir samedi, à 8 heures 1/2 précises, au local habituel. Présence indispensable.

Avis important à la population roubaisienne

Plusieurs cas de rage ayant été signalés, le maire de Roubaix a l'honneur de prier les habitants de se conformer très strictement aux prescriptions des arrêtés relatifs à la circulation des chiens. Dans le cas où la police aurait à constater un certain nombre de contraventions, le maire se trouverait dans l'obligation d'édicter des mesures plus sévères réclamées par la commission d'hygiène, dans sa séance du 19 novembre.

Voiture tamponnée par le car électrique

Jeudi soir, vers 5 h. 1/2, un accident assez grave est survenu Grande Rue, en face du cimetière. Une calandre appartenant à Mme Vve Delrue, savonnier rue de l'Arbre-sec, à Lille et conduite par un domestique nommé Hornaert, a été tamponnée par le car électrique.

Les deux chevaux ont été traînés sur une longueur de 15 mètres; ils ont été blessés ainsi d'ailleurs que le domestique qui avait été projeté à bas de son siège.

Les harnais le brancard de la voiture ont été mis en pièces.

Les domestiques a reçu les soins dans une maison voisine. Des agents de police sont intervenus qui ont dressé procès verbal de l'affaire. Des rapports des témoins qu'ils ont entendus il résulterait que le « Walt man » du tramway n'avait pas corné.

Une femme frappée par un homme armé d'un rasoir

Une affaire assez grave s'est passée jeudi, vers huit heures du soir. Le nommé Joseph Deprater, ouvrier d'usine, demeurant à l'estaminet qui fait l'angle des rues Archimède et Jacquard a roué de coups la nommée Jeanne Philomène Vanhove et l'a frappée d'un coup de rasoir.

Cette dernière, qui est mariée, se présentait au poste de police du premier arrondissement vers neuf heures et demie du soir, accompagnée de son mari. Elle déclarait aux agents qu'à la sortie de son atelier, vers huit heures, Joseph Deprater l'attendait à la porte et que, sitôt qu'il l'avait vue, il s'était élancé sur elle, l'avait rouée de coups et avait tenté de la frapper à la gorge avec un rasoir. C'est en parant ce coup que Jeanne Vanhove avait été blessée à la main par l'arme terrible.

Les agents constatèrent la blessure qui était assez grave et cherchèrent de suite un médecin pour donner des soins à la femme. N'en trouvant pas, ils l'envoyèrent chez M. le docteur Bellenghien pour se faire soigner.

Pendant ce temps ils se rendirent au domicile de Deprater qu'ils mirent en état d'arrestation.

Inutile de dire quelles sont les causes de ce petit drame. Chacun devinera qu'il s'agit d'une affaire intime sur laquelle nous ne voulons pas nous appesantir.

Mandat d'arrêt

La police de sûreté a arrêté, avant hier soir, le nommé Désiré Petit, 25 ans, manœuvrier, sans domicile fixe.

Cet individu était recherché depuis quelque temps. Un mandat d'arrêt délivré par M. Lemoine, juge d'instruction à Beauvais, était lancé contre lui pour une affaire de vol.

Ecole de la rue Delezenne

Les anciens élèves de l'école de la rue Delezenne, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de convocation pour la réunion générale de demain dimanche 12 courant, à 11 heures du matin, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Chorale du Parti ouvrier

La commission de la chorale « la Solidarité ouvrière » a l'honneur de rappeler à ses membres honoraires et invités que son banquet annuel a lieu dimanche prochain 12 décembre, à 6 h. précises.

Le dernier délai de l'inscription pour les membres honoraires est fixé à aujourd'hui samedi 11 jusqu'à 5 heures du soir.

D'autre part, tous les sociétaires sont instamment priés d'assister à la répétition générale de ce soir, à l'heure habituelle.

Combats de coqs

Une belle partie de coqs aura lieu dimanche 12 décembre chez Delbert, au Beau Parc, boulevard de Metz, 2/4 mort pour 5 fr., paire de plaisir à 25 fr. La première paire citée pour 50 fr. contre la société de Roubaix.

— Dimanche prochain chez Debœuf, à la Broche de Bois 3/5 pour 50 fr. contre Mathon, de la rue de la Balance.

— C'est dimanche 12 décembre qu'aura lieu au Prado, boulevard Beaurepaire, 178 le rendage de la partie engagée à l'Enclos, rue Blanchemaille, où jouera 2/2 mort pour 50 fr.

— Un grand combat de coqs aura lieu dimanche 12 décembre à l'Abattoir, rue Lacroix, 36, où joue à 2/2 pour 50 fr. contre la société de l'Abattoir de Tourcoing. Mise au Parc à 4 h. 1/2.

— Dimanche 12 décembre, estaminet du Cœur Joyeux, tenu par M. Delreux Noël, 34, rue Sébastopol. Rendage contre le Pont des Arts. Mise au parc à 4 heures.

Concerts et Spectacles

Théâtre de Tourcoing. — Direction: Mme veuve Deschamps. — Bureaux à 5 h. 1/2. Rideau à 8 heures.

Dimanche 12 décembre 1897, Représentation exceptionnelle du plus grand succès du Théâtre de Roubaix de la saison : LE TALISMAN, opéra comique en trois actes et cinq tableaux, de MM d'Ennery et Burani, musique de Robert Planquette.

Le spectacles commencera par PATRIE ou LES VICTIMES D'UN TYRAN, drame historique à grand spectacle, en 7 tableaux de M. Victorien Sardou.

Grand Théâtre-Hippodrome. — Bureaux à 7 h. 1/2. — Rideau à 8 heures.

Jeudi 16 décembre, grand succès : LUCIE DE LAMMERMOOR, grand opéra en 4 actes de Donizetti.

M. C. Gauthier interprètera le rôle d'Edgard ; M. De Backer, celui d'Asthon, et Mlle Myrial celui de Lucie.

Le spectacle se terminera par : PAILLASSE, drame lyrique en 3 actes, musique de M. Léon Cavallo.

Concerts et Spectacles

Grand concert. — Dimanche 12 décembre, dans la vaste salle Achille Lepers, place Nadaud, 1, grand concert suivi de bal, organisé par la chorale La Fraternelle Roubaisienne.

Le concert commencera à 5 heures du soir.

La salle sera chauffée pendant le concert.

A l'issue du concert, bal à grand orchestre.

Lire dans *La Ficelle* de cette semaine L'Anniversaire de *La Ficelle*, Concours de Minteux par l'Gros-Kahu, *In tour* de France en Balzique par Petit Zézéphe, Monsi Coûqu'baque au Banquet d'la Philarmonique de Walterlo par Jean du Cartégni.

Bains Lillois. — Piscines de natation, 23,5/10 eau 27° 5/10. Hydrothérapie.

TOURCOING

Les ouvriers trieurs

L'agitation causée parmi la corporation des ouvriers trieurs par suite de l'embauchage des femmes à la fabrique Pollet, continue.

Les ouvriers redoutent non sans raison, de voir bientôt les autres patrons imiter l'exemple de M. Pollet. Aussi, sont-ils résolus à prendre des mesures, afin de pouvoir parer aux éventualités possibles.

Une réunion privée à laquelle sont convoqués tous les ouvriers de la corporation sera tenue lundi prochain, à 7 heures, à la Coopérative.

L'ordre du jour de cette réunion porte : 1. Organisation syndicale des ouvriers trieurs de Tourcoing ; 2. Les femmes au triage.

Devant la gravité de la situation, tous les ouvriers trieurs se feront un devoir d'assister à cette réunion.

Soirées artistiques

Dimanche 12 décembre, à 7 heures du soir, grande soirée artistique du professeur Novellus, à la Coopérative, rue de Tournai. Projections lumineuses, vues diverses, actualités, voyages autour du monde, entrée, 0,25.

— Dimanche 19 décembre, à 7 heures du soir, 2e soirée. Projections lumineuses, l'Epopée de la Révolution de 1789. Faits historiques, apothéose de la République.

Nous invitons les camarades à y conduire leur famille.

Une lettre de M. Masurel

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur,

Il a été question à la séance du Conseil Municipal du 7 décembre, de bons de viande que je ferais distribuer aux pauvres « depuis peu de temps » par l'intermédiaire des sœurs du Bureau de Bienfaisance.

Puisqu'on me y obligé, en me désignant nominativement, j'use de mon droit de réponse en vous disant que je fais ces distributions « depuis de nombreuses années, le plus souvent directement aux pauvres et parfois par l'entremise des sœurs, quand celles-ci me désignent une infortune particulièrement intéressante.

En vous priant de vouloir bien insérer cette lettre dans un de vos prochains numéros je vous présente, monsieur le Rédacteur en Chef, avec tous mes remerciements, l'assurance de mes sentiments très distingués.

A. MASUREL.

Infraction à un arrêté d'expulsion

Un mendiant, Marc Gilbert, âgé d'une cinquante de années, s'est fait arrêter pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Cela lui permettra d'attendre le printemps, à l'hospitalière Maison centrale de Loos.

Mouvement ouvrier

Les groupes suivants se réuniront en leurs locaux respectifs :

L'Emancipation samedi soir à huit heures.

La Jeunesse socialiste, samedi soir à huit heures.

La Revanche prolétarienne, samedi soir à huit heures et demie.

L'Avant Garde socialiste, dimanche à six heures.

Les Droits de l'Homme, dimanche à six heures.

Les Défenseurs du Drapeau rouge, dimanche à six heures.

Le Droit social, dimanche à six heures du matin.

Il est rappelé aux groupes que c'est mercredi prochain le dernier délai pour la présentation des candidats aux élections législatives. A cette date le comité exécutif arrêtera la liste des candidats.

Spectacles et Concerts

Théâtre de Tourcoing

Direction : Mme veuve Deschamps. — Bureaux à 5 h. Rideau à 8 h. 1/2.

Spectacle de gala : LE TALISMAN, opéra comique en 3 actes et 5 tableaux, de MM. D'Ennery et Burani, musique de M. Robert Planquette.

Il a été décidé que le banquet aurait lieu le dimanche après la Noël.

LOON-PLAGE. — *Concert.* — Un grand concert vocal et instrumental sera donné en cette commune, chez M. Vandewalle Benoit, le 26 décembre. Il est offert par la musique communale aux membres honoraires et aux familles des musiciens et amateurs.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

BOUSIES. — *Les incendies criminels.* — Nous avons relaté les incendies criminels qui ont éclaté à Bousies depuis quelque temps et notamment chez M. Bourdon, négociant en spiritueux, occasionnant des dégâts évalués à 10,000 fr.

La gendarmerie vient de procéder à l'arrestation de l'auteur présumé de ces indies. C'est un nommé Douay, 23 ans, qui a été mis à la disposition du parquet d'Avesnes.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

SAINT AMAND. — *Parti ouvrier.* — Samedi 11 décembre, à 7 h. 1/2 du soir, au siège social, réunion du groupe Les Vétérans du Moulin des Loups.

— Le même jour, à 8 h., même lieu, réunion de la commission de contrôle.

— Mercredi 15 décembre, réunion du comité administratif, à 8 h. du soir, chez Vergin.

— Samedi 17 décembre, réunion de la commission de contrôle, au siège social.

Simple question. — Est-il vrai qu'il faut attendre une demi heure et quelquefois davantage à la gare, chaque fois que l'on veut retirer un colis ?

Syndicat métallurgiste. — Les camarades qui ont signé pour le syndicat et ceux qui veulent en faire partie sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu lundi 13 décembre, salle de l'Ermitage, rue de la Scarpe, à 8 h. du soir.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

DOUAI. — *Parti ouvrier.* — Dimanche 12 décembre, inauguration de la Maison du Peuple, à 2 h. 1/2. Banquet par souscription à 5 heures.

Mlle Londe, chanteuse socialiste, fera entendre son répertoire accompagnée de plusieurs chanteurs du parti. A l'issue de la soirée, un physicien, bien connu dans notre région, donnera une séance.

Enfants de Gayant. — La fanfare des Enfants de Gayant célébrera, dimanche, la fête de Ste Cécile.

A 7 heures du soir, aura lieu, dans la salle de la Taverne, un banquet auquel prendront part les membres de la commission et les membres exécutants.

SIN-LE-NOBLE. — *Conseil municipal.* — Le Conseil municipal a nommé une commission pour étudier la question de l'éclairage public dans la commune.

Les Sociétés d'éclairage de tous systèmes peuvent dès à présent faire leurs offres de services.

Il serait temps que l'administration des hospices fît régner un peu plus de justice et d'égalité dans la distribution des soins et de la nourriture aux malades, car ceux ci crient : « Ah ! ah ! mais, ça ne finira donc jamais ! » — D. D.

COMINES. — *Le maximum de salaire.* — On nous écrit :

Un entrepreneur de Comines faisant les terrassements d'un château en construction sur la route de Wervicq, et payant ses ouvriers 0,35 l'heure, a cet vu refuser l'entreprise, à l'instigation du maître maçon parce qu'il payait trop ses ouvriers.

L'entrepreneur a fait part à ses ouvriers de la décision prise par le maître maçon et le propriétaire. Maintenant ces ouvriers sont obligés de faire un travail de forçat à raison de 0,25 c. l'heure pour le compte du propriétaire de l'immeuble et du maître maçon.

Ces exploiteurs, qui échafaudent des fortunes colossales sur le travail des autres, et qui traitent les socialistes de sans patrie, profitent de la proximité de la frontière pour avilir les salaires de toutes les catégories de travailleurs.

Allons messieurs, continuez ! Il y a des ouvriers à Comines qui gagnent 26 sous par jour ; vous pourrez bien les diminuer de quelques sous encore ! Faites, le tout de suite, car le temps approche où l'ouvrier ne se laissera plus faire.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

CAMBRAI. — *Un voleur de marque.* — Herman Marc Fatras vient d'être condamné, jeudi, par le tribunal correctionnel de Cambrai à 5 ans de prison, 16 francs d'amende et à la relégation.

Au nombre de ses méfaits, on signale le vol à la tire d'un portefeuille contenant 10,000 francs, vol commis à Lille, au café Belle Vue, dans la soirée du 1er janvier 1896.

A Lille encore le 15 février 1894, il fut pris au vivant le portefeuille d'un monsieur qui passait sur un trottoir. A Avesnes, en 1889 il faisait un état civil bien en règle au nom de M. Cousteix de Wallincourt. Il avait été arrêté à la gare de Maubeuge, au moment où il essayait de dérober la sacoche et le portefeuille d'un voyageur. Pour ce fait, il fut condamné, sous le nom de Cousteix, à deux ans de prison. Ce n'est pas seulement dans le Nord qu'il a exercé sa peu louable industrie : Paris, Dieppe, Courtrai, Gand, Bruges ont été témoins de ses exploits.

ASSCON. — *Le parricide Piédanna.* — Le mobile du crime, commis par Ferdinand Piédanna serait en dehors de l'envie de devenir seul propriétaire de la ferme, l'opposition mise par son père au mariage que le parricide voulait contracter avec une jeune fille de Bechain. Du reste, la famille était très divisée et l'on peut dire que les désaccords ont, pour une bonne part contribué au crime.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

DUNKERQUE. — *Un homme tamponné.* — Un journalier, Louis Papin, 23 ans, demeurant à Rosendaël, voulait traverser la voie ferrée entre une coupure pendant que des manœuvres de wagons s'effectuaient.

Le malheureux fut tamponné et jeté sur la voie. Il reçut un grave blessure à la jambe gauche et eut les doigts du pied droit broyés.

BOURBOURG. — *Convocation.* — Les membres de la société de secours mutuels « la Fraternelle » sont priés d'assister à la réunion générale mensuelle qui aura lieu, lundi prochain 13 décembre, à 7 h. 1/2 du soir, au siège, place du Marché aux Vaches, estaminet Chevalier.

Cette réunion a été remise à cause de la fête Ste Barbe.

Ordre du jour : Admission de sept nouveaux membres ; un membre honoraire : nomination d'un membre de la commission ; un vice président ; cotisations ; questions diverses, etc.

Société l'Union. — Dans sa dernière réunion, la société l'Union a renouvelé son bureau. Ont été nommés : Président, Louis Scail ; vice président, Aime Horrel ; trésorier, Jules Courquin ; secrétaire, Henri Vigreux ; membres de la commission, Irénée Delabaye, Lucien Docquier, Noël Pilon, Désiré Wiljemaire, Jules Macrez.

Il a été décidé que le banquet aurait lieu le dimanche après la Noël.

LOON-PLAGE. — *Concert.* — Un grand concert vocal et instrumental sera donné en cette commune, chez M. Vandewalle Benoit, le 26 décembre. Il est offert par la musique communale aux membres honoraires et aux familles des musiciens et amateurs.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

BOUSIES. — *Les incendies criminels.* — Nous avons relaté les incendies criminels qui ont éclaté à Bousies depuis quelque temps et notamment chez M. Bourdon, négociant en spiritueux, occasionnant des dégâts évalués à 10,000 fr.

La gendarmerie vient de procéder à l'arrestation de l'auteur présumé de ces indies. C'est un nommé Douay, 23 ans, qui a été mis à la disposition du parquet d'Avesnes.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

SAINT AMAND. — *Parti ouvrier.* — Samedi 11 décembre, à 7 h. 1/2 du soir, au siège social, réunion du groupe Les Vétérans du Moulin des Loups.

— Le même jour, à 8 h., même lieu, réunion de la commission de contrôle.

— Mercredi 15 décembre, réunion du comité administratif, à 8 h. du soir, chez Vergin.

— Samedi 17 décembre, réunion de la commission de contrôle, au siège social.

Simple question. — Est-il vrai qu'il faut attendre une demi heure et quelquefois davantage à la gare, chaque fois que l'on veut retirer un colis ?

Syndicat métallurgiste. — Les camarades qui ont signé pour le syndicat et ceux qui veulent en faire partie sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu lundi 13 décembre, salle de l'Ermitage, rue de la Scarpe, à 8 h. du soir.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

DOUAI. — *Parti ouvrier.* — Dimanche 12 décembre, inauguration de la Maison du Peuple, à 2 h. 1/2. Banquet par souscription à 5 heures.

Mlle Londe, chanteuse socialiste, fera entendre son répertoire accompagnée de plusieurs chanteurs du parti. A l'issue de la soirée, un physicien, bien connu dans notre région, donnera une séance.

Enfants de Gayant. — La fanfare des Enfants de Gayant célébrera, dimanche, la fête de Ste Cécile.

A 7 heures du soir, aura lieu, dans la salle de la Taverne, un banquet auquel prendront part les membres de la commission et les membres exécutants.

SIN-LE-NOBLE. — *Conseil municipal.* — Le Conseil municipal a nommé une commission pour étudier la question de l'éclairage public dans la commune.

Les Sociétés d'éclairage de tous systèmes peuvent dès à présent faire leurs offres de services.

LE NORD

ARRONDISSEMENT DE LILLE

MARCQ-EN-BAROEUL. — Comité exécutif. — Dimanche 12 décembre, à midi, réunion du Comité exécutif chez le citoyen Watel.

Ordre du jour. — Compte rendu financier de l'année. Les commissaires sont priés d'assister à la réunion.

LOOS. — *Parti ouvrier.* — Le Comité Cantonal se réunira le dimanche 12 décembre, à 4 heures très précises du soir, chez le citoyen Rochart, rue Carnot, 25, à Loos. Les délégués de la commission électorale sont priés d'y assister. — Très urgent.

HOUPLINES. — *Parti ouvrier.* — Dimanche 12 décembre, à 5 heures du soir, réunion du groupe le Réveil Houplinois, à son siège habituel, au Bourg sur la Grand Place.

ENNEVELIN. — *Accident mortel.* — Un ouvrier de M. Choquel Bomart, constructeur de fours de boulangerie à La Madeleine, le sieur Jules Martin, âgé de 38 ans, a été coupé en deux par le train 1532, qui passe en gare d'Ennevelin, à 5 h. 50, à destination de Lille.

ANSTAING. — *Parti ouvrier.* — Réunion du groupe La Justice le dimanche 12 décembre à 6 heures du soir, chez le citoyen Lepetre Alfred, route de Tournai.

Ordre du jour : Lecture du procès verbal. — Situation financière. — Lecture de la correspondance. — Compte rendu du Congrès de Lannoy.

ARMENTIÈRES. — *A l'hôpital civil.* — Il y a quelque temps, nous nous faisions l'écho des réclamations justifiées des pensionnaires de l'hospice civil. Nous aurions cru que cela aurait suffi pour que les chères sœurs préposées à la garde des malades, dont les sentiments humanitaires ont été tant vantés, fassent un peu plus preuve d'abnégation et d'impartialité.

Malheureusement, il n'en est rien. Des malades continuent à être traités avec moins d'égards qu'on en a pour les animaux ; on leur refuse même la propriété. — Ainsi jeudi, c'était jour de réception. Nous rendions visite à un père de famille dont les forces ne lui permettent plus de quitter le lit. Le pauvre homme n'avait pas été lavé depuis le samedi.

D'autres malades nous ont cité des faits qui nous prouvent que chez les chères sœurs, au lieu de sentiments justes et généreux, on ne trouve qu'un esprit tyrannique et sectaire.

Mœurs. — Le nommé Emile Leclercq, journalier, a été condamné à 40 jours de prison pour outrages aux mœurs.

COUTICHES. — *Accident.* — M. Lamarose, tenant un fusil à la main, traversait une haie lorsque le chien de l'arme, s'accrochant à une branche, le coup partit. Le malheureux reçut la décharge dans le côté. Quoique la blessure soit grave, on ne désespère pas de le sauver.

ANICHE. — *Bal.* — La chambre syndicale des ouvriers verriers d'Aniche et environs organise son bal annuel le dimanche 19 courant au profit de ses membres nécessiteux.

Enquête de commodo et incommodo. — Une enquête de commodo et incommodo sera ouverte, le lundi 13 courant, de dix heures du matin à midi à la mairie. Cette enquête est relative à l'agrandissement du cimetière, voté par le conseil municipal. M. Debève, conseiller général est désigné par M. le préfet comme délégué enquêteur.

A NOS LECTEURS

Vous tous qui avez besoin de médicaments, adressez-vous à la PHARMACIE POPULAIRE, 149, Grande Rue, à ROUBAIX.

Vous y trouverez de tout et dans des conditions très avantageuses ; près de 50 0/0 *«cinquante pour cent»* meilleur marché qu'ailleurs, la presque totalité des produits pharmaceutiques.

S'il est permis à la pharmacie de faire un rabais si considérable, c'est qu'elle voit sa clientèle augmenter chaque jour : par réciproque, ces produits ne pourraient être livrés aux mêmes conditions par les maisons concurrentes.

Les produits sont toujours de qualité supérieure, pourquoi : parce que la matière première est toujours prise chez nos meilleurs droguistes et fournisseurs de Lille et de Paris.

Inutile d'ajouter que le personnel s'attachera comme précédemment à satisfaire la clientèle dans le plus bref délai possible.

PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT DE BÉTHUNE

LENS. — *Le cirque Ditter.* — Le nombreux public de Lens et des environs qui ne cesse de se rendre chaque soir au cirque Ditter installé place de la République, prouve suffisamment qu'on y trouve un travail réellement supérieur.

Il ne s'agit pas en effet d'un de ces cirques de passage qui ont pu tromper les spectateurs ; la troupe du cirque Ditter qui va séjourner à Lens quelque temps encore compte des artistes qui, chaque soir, récoltent une ample moisson de braves bien mérités. Les gentilles danseuses sont surtout très admirées dans leurs exercices d'une fantaisie gracieuse et d'une originalité ravissante.

Nous apprenons que M. Blanchet, ingénieur directeur des tramways, mettra en marche, chaque dimanche, un train spécial entre Lens et Liévin, un quart d'heure après la fermeture du cirque.

Assurément cette bonne nouvelle sera accueillie avec joie par les Liévinois avides d'assister aux belles représentations que donne le cirque Ditter.

Coups et blessures. — Pour coups et blessures aux nommés Desmulie Jules, 38 ans et à sa femme procès verbal vient d'être dressé à la charge du nommé Constant Laurent maçon, demeurant à Lens, rue Félix Faure.

Adjudication. — Hier vendredi, à quatre heures du soir, il a été procédé, en l'une des salles de la mairie de Lens, sous la présidence de M. Courtin, maire, à l'adjudication au plus offrant et pour trois ans de l'entreprise de la perception des droits de places sur les marchés et foires de cette ville.

La mise à prix, qui était fixée à 20000 fr. par an n'ayant pas été couverte l'adjudication n'a pas été prononcée.

Nous savons qu'à l'issue de cette tentative, des offres couvrant la mise à prix ont été faites à M. le Maire lequel serait décidé à procéder très prochainement à une nouvelle adjudication sous un autre mode de soumission.

Chevaux emballés. — Jeudi dans la journée deux gendarmes à cheval des brigades de Lens conduisaient un prisonnier à la maison d'arrêt de Betune, lorsque arrivés à proximité du village de Loos, un des gendarmes descendit de cheval pour surveiller le malfaiteur qui demandait à satisfaire un besoin urgent.

Afin de tenir plus facilement le cheval de son camarade et le sien, le second gendarme mit pied à terre ; à un moment l'un des chevaux se cabra, se trouvant bousculé le gendarme lâcha les brides, ce qui permit aux deux bêtes de partir librement et à toute vitesse dans la direction de Lens. Arrivés dans cette ville deux courageux citoyens parvinrent à les arrêter. Ce sont MM. Laurent, agent de police et Caquant, coiffeur, rue de Liévin, qui ont droit à de vives félicitations.

MONTIGNY-EN GOHELLE. — *Enterrement civil.* — Quoiqu'en dise le pauvre maniaque qui écrit dans le *Journal d'Hénin Lietard* les enterrements civils se répandent de plus en plus dans nos campagnes.

Mercredi a eu lieu encore dans notre commune l'enterrement civil de la jeune Devos au milieu d'une foule recueillie.

DROCOURT. — *Acte de probité.* — Le citoyen Castel, délégué mineur, a trouvé une montre pendant les jours de fête de Ste Barbe. Il s'est empressé de la remettre au propriétaire, M. Charles Maillard, mineur.

Nous ne pouvons que féliciter ce brave citoyen pour cet acte de probité.

OIGNIES. — *Parti ouvrier.* — Dimanche 12 décembre, à 7 heures du soir réunion du Parti ouvrier, chez le citoyen Camille Onclette, rue de l'Epinoy.

Ordre du jour : 1° Cotisations ; 2 Compte rendu du Congrès de Lille.

Tous les membres sont priés de se munir de leur carte qui sera sérieusement exigée à l'entrée.

Bagarre. — La gendarmerie fait en ce moment une enquête sur une bagarre qui a eu lieu à Oignies près de l'estaminet Cornet, au lieu dit l'Empire. Un italien, Joseph Rade, 33 ans, ouvrier terrassier, demeurant à Wahagnies, a été mis dans un état pitoyable.

FOUQUIERES-LEZ-LENS. — *Parti ouvrier.* — Les groupes du Parti ouvrier sont priés de se réunir le dimanche 12 décembre, à 6 heures du soir, à leurs sièges respectifs.

Ordre du jour : Cotisations de décembre ; adhésion de nouveaux membres ; listes de souscription ; élections d'Avion. — Présence de tous indispensable.

CALAIS

Procès-verbaux. — Des procès verbaux ont été rédigés à la charge des nommés.

Lyon Jules, 41 ans, journalier, demeurant rue des 5 Boulets, 13, pour vol d'effets d'habillement ;

Ducloy Alphonse, 32 ans, journalier, demeurant route de Boulogne, Bache Charles, 54 ans, journalier, rue du Roule et Duquenoy Léon, 30 ans, journalier, rue de Tunis, pour tapage nocturne.

Tentative de suicide. — Le 8 décembre, vers 9 heures du soir le nommé Laforge Jules, âgé de 25 ans, marchand de journaux, demeurant rue Denis-Papin, 61, à la suite d'une discussion avec sa femme, s'est porté volontairement un coup de couteau au dessous du cœur.

M. le docteur Dedré, qui l'a soigné a déclaré que la blessure ne présentait aucun caractère de gravité.

Etat-Civil. — Naissances du 9 décembre. — Charles Delasalle, rue Pierre Mulard, 6. — Clémence Foucart, boulevard de l'Egalité, 204d — Alice Walle, rue du Midi. — Jeanne Carpentier, rue des Prêtres, 9.

Décès. — Geneviève Butez, 71 ans 2 mois, boulevard Lafayette, 212. — Gaston, 6 mois, fils de Héaon, boulevard Lafayette, 106. — Elisabeth, 1 an 9 mois, fille de Eberlé, boulevard Victor Hugo, 66.

SOMME

Ecroulement d'une usine

Nous avons annoncé hier, en dernière heure, l'écroulement de l'usine Saint frères, à Beauval.

L'accident s'est produit à onze heures du matin. Il paraît devoir être attribué à un défaut d'étaiement de la dernière travée des colonnes en fonte, montées sur une longueur de trois cents mètres et aussi au manque de boulons des têtes de colonne et des entretoises, du côté de la route nationale.

Le vent qui soufflait avec violence, a renversé cette travée, et dans sa chute a entraîné les autres. Les murs en voie de construction tout en amortissant le choc, n'en ont pas moins cédé sous la formidable poussée.

Fort heureusement, les victimes sont moins nombreuses qu'on aurait pu le supposer. Un ouvrier nommé Arthur Candas, âgé de trente ans, marié et père d'un enfant, a été tué sur le coup.

Deux autres sont blessés grièvement.

Les dégâts, non encore évalués, sont assez considérables. Des experts en feront le chiffre et établiront les responsabilités.

Le parquet de Doullens s'est transporté à Beauval à l'effet d'ouvrir une enquête.

ETAT-CIVIL DE LILLE

Naissances du 10 décembre

Delage Maurice, rue des Débris St Etienne 17. — Lecroart Emile, cour Carbonnet, 14. — Demeestère Carmen et Adenia, rue de Ronchin, 9. — Thomas Alexandre, rue Pierre Legrand, 240. — Messiez Raymonde, rue des Etaques, 76. — Leplant Marthe, rue des Regattes, 9. — Péronnet Marie, rue St Nicaise 16. — Vandervennet Alfred, cité Peuez, 22. — Ronse Clément, rue d'Arcole, 16. — Verley Hélène, quai Vauban. — Rieault Jeanne, rue des Trois Mollettes, 32 — Beyaert Ferdande, rue des Célestines, 34 bis — Lecauche Edouard, rue de la Halle, 17. — Faucompré Julie, cité Pruvost, 3.

Décès du 10 décembre

Aykens Marie, 4 mois 1/2, rue de la Bleul, cour Loridan, 14. — Caquel Eugénie, 72 ans, veuve de Edmond Neuschele, rue Diderot, cité St Clément, 13 — Staes Jean, 10 jours, rue de Juliers, 103. — Fournier Louis, 26 ans, époux de Blanche Bartier, rue Saint Sauveur, 99 — Dronquin J. B., 71 ans, époux de Adèle Turpin, rue d'Iéna, 33. — Duquesnoy Cléry, 21 ans 1/2, célibataire, rue de l'Hôpital Militaire. — Müller Blanche, 1 mois, rue Fontenelle, 32. — Deryckè Léopold, 34 ans, époux de Léonie Carlier, rue de Fiers, 51. — Arnaud Maurice, 1 mois 1/2, rue de Flandre, 52 — Decarpentrie Emile 64 ans, époux de Florine Leclercq rue du Faubourg de Roubaix, carrière Becquet. — Debriaulle Henri, 28 ans, époux de Jeanne Mansas, rue de Tournai, 84.

PETITE CORRESPONDANCE

L. G. A MARCQ. — Dès l'instant que les enfants deviennent Français, ils subissent les obligations de la classe à laquelle ils appartiennent par leur âge. Pour plus d'assurance, adressez-vous au bureau de recrutement.

WICQUART-CARDON, A LABUSSIERE. — Les sociétés de vingt sont dispensées de statuts mais les sociétés de coopération sont obligées d'en posséder et de les faire approuver par le Préfet. Si donc la société dont il s'agit est une coopérative, elle ne peut se constituer et fonctionner sans des statuts approuvés.

Théâtres, Fêtes et Concerts

Grand-Théâtre de Lille

(Directeur : M. MONTFORT).

Aujourd'hui samedi, RELACHE.

Théâtre-Concert des Variétés

Tous les soirs, à 8 heures, spectacle-concert varié.

Troupe hors ligne. — Incessamment, nouveaux débuts.

Marchés de Lille du 10 décembre

SUCRES. — Sucre cassé (cote offic.), 102,50 à 00 — En pain n° 1 (cote offic.), 101 50, n° 3 cote (com.), ... à ... ...

Suite 1er jet (cote offi.), 27,50 à 00 00 — 88° (Cote com.), ... à 00,00.

ALCO